

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE : -

Lors de sa séance ordinaire tenue le 8 octobre 2024, le conseil municipal a adopté une résolution par laquelle il fixait le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2025.

La séance initialement prévue le mardi 7 octobre 2025 à 19h30 est déplacée au mercredi 1^{er} octobre 2025 à 19h30.

Le conseil municipal invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à cette assemblée publique ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025.

DONNÉ à Saint-Jean-Baptiste le 12^e jour de septembre deux mille vingt-cinq.

Le greffier-adjoint,



Xavier Fontaine